



SECTION 1 – IDENTIFICATION

Produit:.....1CAT HALTON CATALYSEUR ACIDE

Utilisation du Produit:.....CATALYSEUR INDUSTRIEL

.....USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Fabricant/Fournisseur:KATILAC COATINGS INC.

391 HANLAN ROAD, UNIT #1, WOODBRIDGE, ONTARIO L4L 3T1

N° de téléphone d'urgence:.....905-856-6464 (lundi - vendredi 8:00-4:00)

840 APPLEBY LINE, BURLINGTON, ONTARIO L7L 2Y7

N° de téléphone d'urgence:.....905-637-2931

www.katilaccoatings.com

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH Classification:

Liquides inflammables (Cat. 2)

Irritation cutanée (Cat. 2)

Lésions oculaires graves (Cat. 1)

Cancérogénicité (Cat. 2)

Toxicité pour la reproduction (Cat. 2)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Cat. 1) - l'ingestion peut endommager le nerf optique

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Cat 3) - effets narcotiques, irritation respiratoire

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées (Cat. 2)

Danger par aspiration (Cat. 1)

SGH Éléments d'étiquetage, y compris les Conseils de Prudence:

Pictogramme:



Mention d'Avertissement:Danger

Organs Cibles:

Système nerveux central, yeux, peau, système reproducteur, nerf optique

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ - 1CAT HALTON CATALYSEUR ACIDE

Mention du Danger:

H225: Liquide et vapeur très inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H336: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de Prudence:

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et équipement.

P242: Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243: Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P260: Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P271: Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P311: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P331: Ne PAS faire vomir.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser de la mousse, de l'eau pulvérisée, une poudre chimique et / ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

P501: Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, provinciales, étatiques et fédérales.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS	% p/p
Alcool isopropylique	67-63-0	15,00-40,00
Xylène	1330-20-7	10,00-30,00
Éthylbenzène	100-41-4	1,00-5,00
Acétate d'éthyle	141-78-6	7,00-13,00
Éthanol	64-17-5	10,00-30,00
Méthanol	67-56-1	7,00-13,00
Acide p-toluènesulfonique anhydre	104-15-4	10,00-30,00

SECTION 4 – PREMIERS SOINS**Inhalation:**

Ce produit est (extrêmement) inflammable. Prenez les précautions appropriées (par exemple, enlevez toute source d'inflammation). Prenez les précautions nécessaires pour assurer votre propre sécurité avant d'essayer de porter secours (par exemple, portez un équipement de protection approprié, utilisez le système de jumelage). Si la respiration est arrêtée, le personnel qualifié doit commencer la respiration artificielle (RA) ou, si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCP) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Transporter rapidement la victime dans un centre de soins d'urgence.

Ingestion:

Ne donnez jamais rien par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou convulsée. Demander à la victime de bien rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Demander à la victime de boire de 60 à 240 mL (2-8 oz) de l'eau. Si les vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Demander à la victime de rincer à nouveau la bouche avec de l'eau. Si la respiration s'est arrêtée, le personnel formé doit immédiatement commencer la respiration artificielle (RA) ou, si le cœur s'est arrêté, la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter le contact bouche-à-bouche en utilisant des protège-dents ou des protections. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié doit administrer de l'oxygène d'urgence. Transporter rapidement la victime dans un centre de soins d'urgence.

Yeux:

Rincer immédiatement l'œil ou les yeux contaminés avec de l'eau tiède coulant doucement pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant la (les) paupière (s) ouverte (s). Si une lentille de contact est présente, ne retardez pas l'irrigation ou n'essayez pas de retirer l'objectif. Veillez à ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non affecté ou sur le visage. Consulter immédiatement un médecin.

Peau:

Retirez le plus rapidement possible les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (p. Ex., bracelets de montre, ceintures). Rincer immédiatement avec de l'eau tiède pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, répétez le rinçage. Obtenir un avis médical décomposer complètement les vêtements, les chaussures et les articles en cuir avant de les réutiliser ou de les jeter.

Symptômes et effets les plus importants:

Une surexposition répétée peut provoquer des effets sur le foie et les reins. Le nombre de plaquettes sanguines peut être réduit lors de l'exposition, ce qui est réversible lorsque l'exposition est arrêtée. L'inhalation chronique peut entraîner une perte d'audition à mi-fréquence. Contient du méthanol. Ne peut pas être rendu non-toxique. Avaler même de petites quantités de méthanol peut causer la cécité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

Le traitement doit être basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés:

Dioxyde de carbone, mousse anti-alcool, brouillard d'eau, poudre chimique. N'utilisez pas de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux:

Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme provoquant une explosion et un incendie. N'utilisez jamais de chalumeau de soudage ou de coupe, ou près du tambour (même vide) car le produit (même les résidus) peut s'enflammer de manière explosive. Tous les contenants, y compris les seaux, les bidons, les barils, les wagons-citernes et les camions devraient être mis à la terre et / ou collés lorsque le matériel est transféré. Lors de l'utilisation de ce produit, il est important que le gaz à l'entrée principale des locaux soit fermé. Toutes les autres sources d'inflammation doivent être complètement éliminées. En référence au paragraphe 4.1.5.9 (1) du Code de prévention des incendies de l'Ontario, il est précisé que ce produit ne doit pas être entreposé, manipulé ou utilisé dans des sous-sols ou des fosses.

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone et / ou dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou structures exposés au feu. Restez au vent du feu. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la section 8. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éliminez toutes les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Ne laissez pas le produit pénétrer dans les égouts. Contenir et endiguer les déversements. Absorber avec un matériau inerte, placer dans un récipient adapté. Signaler et éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Utiliser des outils, des équipements et un système de ventilation antidéflagrants. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charge électrostatique. Toujours broyer et coller les conteneurs.

Conditions de sûreté en matière de stockage:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites et l'évaporation.

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite de seuil:

100 ppm l'ACGIH est. (Xylène)
20 ppm l'ACGIH est. (Éthylbenzène)
1000 ppm l'ACGIH est. (Éthanol)
200 ppm l'ACGIH est. (Méthanol)
200 ppm l'ACGIH est. (Alcool isopropylique)

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ - 1CAT HALTON CATALYSEUR ACIDE

Contrôles d'ingénierie:

Utiliser un système d'échappement et/ou de ventilation local, mécanique et antidéflagrant pour éviter l'exposition et l'accumulation de vapeurs. Maintenir les limites d'exposition en dessous des seuils recommandés.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Lorsque l'évaluation des risques indique que les appareils de protection respiratoire à purification d'air sont appropriés, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué pour la concentration et le type de produits dangereux sur le lieu de travail. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées. Utiliser des respirateurs en guise de secours aux contrôles techniques, si nécessaire.

Protection des mains:

Manipuler avec des gants pour minimiser le contact avec la peau. Inspectez les gants avant l'utilisation. Utiliser une technique d'enlèvement des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec le produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver les mains soigneusement.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales et/ou écran facial. Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées.

Vêtements de protection:

Vêtements imperméables, ignifuges, vêtements de protection antistatiques. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de matières dangereuses sur chaque lieu de travail.

Mesures supplémentaires

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger, fumer ou boire là où le matériau est manipulé, traité ou stocké.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Couleur / Odeur:	Clair, incolore avec odeur de solvant
Point de fusion et point de congélation:	Non disponible
Point d'ébullition:	64,7°C est. (Méthanol)
Inflammabilité:	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité:	36% est. (Méthanol)
Limite inférieure d'inflammabilité:	1% est. (Xylène)
Point d'éclair:	-4°C est. (Acétate d'Éthyle)
Température d'auto-inflammation:	385°C est.
Température de décomposition:	Ne s'applique pas en fonction des conditions normales de travail
pH:	2
Viscosité (cinématique):	Pas de données
Solubilité dans l'eau:	Pas de données
Coefficient de partage:	n-octanol/eau (valeur logarithmique) Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Densité relative:	0.8800-0.8970
Densité de vapeur relative (AIR=1):	Non disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable pour ce produit
Taux d'évaporation:	Non disponible
% Non volatil:	15% +/- 1%

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Pas de données.

Stabilité chimique:

Stable, sauf en cas d'incendie.

Risque de réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse attendue dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter:

Chaleur, flammes et étincelles, décharge statique/statique.

Matériaux incompatibles:

Agents oxydants puissants, alcalis forts, acides forts, bases fortes, amines, halogènes et composés halogénés, ammoniac, nitrates, peroxydes, certains alliages métalliques, chlore.

Produits de décomposition dangereux:

L'apparition des produits de décomposition dépend de la température, de l'apport d'air et de la présence d'autres matériaux. Monoxyde de carbone et / ou dioxyde de carbone. Acétone, méthane, acétaldéhyde, éthylène, formaldéhyde, oxyde d'azote.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGREDIENT DANGEREUX	DL50	CL50	HRS
Alcool isopropylique	5280 mg/kg	30,1 mg/L	4
Xylène	3523 mg/kg	27,56 mg/L	4
Éthylbenzène	3500 mg/kg	17,4 mg/L	4
Acétate d'éthyle	5620 mg/kg	53,5 mg/L	4
Éthanol	7060 mg/kg	61 mg/L	4
Méthanol	5628 mg/kg	83,8 mg/L	4
Acide p-toluènesulfonique anhydre	1410 mg/kg	non disponible	-
.	.	la toxicité de 15 à 20 % du produit total est inconnue	.

Les renseignements sur les voies d'exposition probables:

Cutanée: Nocif si absorbé. Corrosif, peut causer une irritation ou des brûlures.

Oculaire: Gravement irritant, peut endommager les yeux. Rougeurs, gonflement, vision trouble.

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.

Orale: Corrosif, peut causer la destruction des tissus. Peut causer la cécité.

Corrosion cutanée / irritation cutanée:

Catégorie 2 - Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves / irritation:

Catégorie 1 - Peut causer des lésions oculaires graves. Lapin - cécité - Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non classé comme sensibilisateur.

Mutagénicité des cellules germinales:

Non attendu pour être mutagénique dans des humains.

Cancérogénicité:

Le CIRC a classé l'éthyle benzène comme cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B.

Toxicité pour la reproduction:

Une exposition excessive pendant la grossesse peut être dangereuse pour le fœtus en développement.

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ - 1CAT HALTON CATALYSEUR ACIDE

Tératogénicité:

Peut provoquer une toxicité tératogène / embryonnaire à fortes doses.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):

Peut causer une irritation du système respiratoire. Peut causer une dépression du système nerveux central. L'ingestion peut endommager le nerf optique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):

Des études indiquent que des expositions répétées à des niveaux élevés pourraient affecter le foie, les reins, le système nerveux et le système auditif.

Danger par aspiration:

Classé comme un danger d'aspiration.

Effets potentiels sur la santé:

Inhalation:

L'inhalation excessive de vapeurs peut causer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central, notamment des étourdissements, de la faiblesse, de la fatigue, des nausées, des maux de tête, une vision floue et une perte de conscience possible.

Ingestion:

Irritation, douleur abdominale et sensation de brûlure dans la bouche, la gorge et les voies respiratoires; peut causer une dépression du SNC, des troubles visuels, la cécité, des nausées, des vomissements, un empoisonnement systémique. Contient du méthanol. Ne peut pas être rendu non-toxique. Avaler même de petites quantités de méthanol peut causer la cécité.

Peau:

Un contact prolongé ou répété provoque une irritation sévère, une délipidation, une dermatite.

Yeux:

Peut causer une irritation sévère, rougeur, larmoiement, vision floue. Corrosif. Peut endommager les yeux.

Signes et symptômes d'exposition:

Aucun symptôme n'est attendu lorsque les conditions de fonctionnement sont conformes et que toutes les mesures de sécurité sont respectées. Peut causer des effets sur le système nerveux central, notamment des étourdissements, de la faiblesse, de la fatigue, des nausées, des maux de tête, une vision floue et une perte de conscience possible.

Information additionnelle:

Une surexposition répétée peut provoquer des effets sur le foie et les reins. Le nombre de plaquettes sanguines peut être réduit lors de l'exposition, ce qui est réversible lorsque l'exposition est arrêtée. L'inhalation chronique peut entraîner une perte d'audition à mi-fréquence. Contient du méthanol. Ne peut pas être rendu non-toxique. Avaler même de petites quantités de méthanol peut causer la cécité.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

CL50 (Oncorhynchus Mykiss) 8,2 mg/L, 96H est. (Xylène)

CL50 (Oncorhynchus Mykiss) 4,2 mg/L, 96H est. (Éthylbenzène)

CL50 (Pimephales Promelas) 230 mg/L, débit continu, 96H est. (Acétate d'éthyle)

CL50 (Lepomis Macrochirus) 15400 mg/L, débit continu, 96H est. (Méthanol)

CL50 (Pimephales Promelas) 9640 mg/L, débit continu, 96H est. (Alcool isopropylique)

Persistance et dégradation:

Pas de données.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données

Mobilité dans le sol:

Pas de données.

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ - 1CAT HALTON CATALYSEUR ACIDE

Autres effets nocifs:

Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours de l'eau ou d'autres plans de l'eau. Si le ruissellement se produit, avertir les autorités si nécessaire.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets:

Recueillir et récupérer ou jeter dans des conteneurs scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne laissez pas ce produit s'écouler dans les égouts / les réserves de l'eau. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

Emballage contaminé:

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Classification (Routier Seulment): CLASSE 3 UN1263 II

Appellation Réglementaire (Routier Seulment):...MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Une détermination scientifique fondée sur les ingrédients de la formulation a été conclue le 25 novembre 2025 afin de définir les classifications du transport des marchandises dangereuses.

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce matériel est inclus dans la Liste intérieure des substances (DLS) en vertu de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement).

Ce matériau a été classé conformément aux critères de risque des produits contrôlés les règlements (RPC) et la FDS contiennent toutes les informations requises par le RPC.

Ce matériau répond aux exigences de l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act / Loi sur le contrôle des substances toxiques).

Le contenu de cette fiche de données de sécurité est conforme à la norme OSHA Hazard Communication Standard (association pour la sécurité et la santé au travail) 29CFR 1910.1200

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Date de Révision:25 novembre 2025

Date d'Imprimée:27 novembre 2025

Numéro de Version:5

LÉGENDE AUX ABRÉVIATIONS:

CAS:..... SERVICES ABSTRAITS CHIMIQUES

CIRC:..... CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER

CL:..... CONCENTRATION LETHALE

DL:..... DOSE LETHALE

TMD:..... TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

VLS:..... VALEUR LIMITÉ DE SEUIL

COV:..... COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE

Les informations contenues dans ce formulaire sont basées sur des données provenant de sources considérées comme fiables, mais Katilac Coatings Inc. ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité de celles-ci. Les informations sont fournies aux personnes qui achètent ou utilisent le matériel auquel elles se réfèrent et Katilac Coatings Inc. décline expressément toute responsabilité pour les pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, ou pour les blessures (y compris la mort) découlant directement ou indirectement du fait informations ou utilisation du matériel.